

Conseil régional

*Pôle Agriculture, Ruralité et Transition Ecologique*

*Le Directeur de l'Environnement*

**Mesdames et Messieurs les membres  
du Comité de pilotage restreint des  
sites Natura 2000 « Haute Vallée de  
l'Essonne»**

Destinataire *in fine*

Réf Elise :

**Dossier suivi par : Hélène Loiseau**

[Helene.loiseau@iledefrance.fr](mailto:Helene.loiseau@iledefrance.fr)

Tél : 01 53 85 63 07

Saint-Ouen-sur-Seine, le 23 août 2023

**Objet** : Désignation de la structure porteuse et du président du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » (FR1100799)

Mesdames, Messieurs,

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » n'a pas pu être organisé à temps pour procéder au renouvellement de la structure porteuse du site et du président de son comité de pilotage, dont les mandats respectifs se sont achevés à l'issue des 3 ans règlementaires.

Vous avez donc été sollicités pour une procédure de vote par correspondance afin de procéder à leur élection. Au terme de la procédure de vote, à laquelle je vous remercie d'avoir participé, le Parc naturel Régional du Gâtinais français, seul candidat, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés structure porteuse du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » (FR1100799).

Monsieur Jean-Jacques Boussaingault, Président du PNR et seul candidat, a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés à la présidence du comité de pilotage. Leur nouveau mandat prend effet à l'échéance du précédent.

Un comité de pilotage sera organisé prochainement par la structure porteuse pour vous informer des actualités du site.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma très haute considération.

  
**Sébastien MAES**  
Directeur de l'Environnement  
Pôle Agriculture, Ruralité et Transition Ecologique  
Conseil Régional d'Ile-de-France

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 SAINT-OUEN  
Tel : 01 53 85 53 85 – Fax : 01 53 85 53 89  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

**Destinataires :**

*Représentants des collectivités locales et établissements publics au comité de pilotage :*

- la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France,
- le Président du Conseil Général de l'Essonne,
- le Président du Conseil Général de Seine-et-Marne,
- le Maire de BOIGNEVILLE,
- le Maire de BUNO-BONNEVAUX,
- le Maire de BUTHIERS
- le Maire de NANTEAU-SUR-ESSONNE,
- le Maire de PRUNAY-SUR-ESSONNE,
- le Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français,
- le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration des Cours d'Eau (SIARCE) ;